



COMPTE RENDU SYNTHETIQUE
Réunion du Conseil Municipal
Réunion en téléconférence
12 mai 2020 – 20h.

DEL_2020_05_1 **HUIS CLOS**

A l'unanimité, le conseil municipal décide que cette réunion du conseil municipal se tiendra à huis clos.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 FÉVRIER 2020

Considérant l'absence d'observation, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le procès-verbal de la séance du 10 février 2020.

DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU MAIRE

- Il a été procédé à la cession de la balayeuse Turbonet et de ses accessoires à l'entreprise GAILLIERE Denis, pour un montant de 2 500 euros.

DEL_2020_05_2

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES PALOUMAYRES
Prorogation du prêt relais n°9938703

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote la prorogation, auprès de la CAISSE D'ÉPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES de l'emprunt n°9938703 d'un montant de **450 000 EUROS** (quatre cent cinquante mille euros) destiné à financer les travaux d'aménagement du lotissement communal des Paloumayres.

DIVERS / INFORMATIONS

- COVID 19 - Monsieur le Maire informe de la réception en mairie d'une partie de la dotation en masques. Dès que la totalité aura été livrée, il conviendra de procéder à la distribution dans les foyers.
- Monsieur Éric Zamprogna, adjoint, fait le point sur les travaux en cours.
- Église : les travaux ont repris semaine 19.
- École : Madame Christine Fumero, présidente du Sivu scolaire, rend compte des conditions de reprise de l'école fixée au jeudi 14 mai 2020.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à vingt heures cinquante-cinq minutes.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 19 mai 2020.

Le Maire,
Francis DESBLANCS